

Subscribe

Past Issues

Tri

a.
AVOCATS.BE

FLASH
BUNE

LA TRIBUNE **FLASH** • 8 JUIN 2017

ORDRE DES BARREAUX FRANCOPHONES ET GERMANOPHONE DE BELGIQUE

NOUVEAU : LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ !

Dans un discours d'adieu aux diplômés 2017, prononcé il y a quelques jours à l'université américaine d'Harvard, Mark Zuckerberg, le PDG de Facebook, a lancé aux étudiants : « *Étant donné que la technologie ne cesse d'évoluer, nous devons nous consacrer davantage à une formation continue tout au long de notre vie* ».



Diable ! Comme il dit vrai ! Nous ne nous formerons jamais assez. C'est l'une des clefs pour développer notre clientèle et donner un sens à notre action.

Pour la première fois, AVOCATS.BE vous propose un concept nouveau de formation : les **Universités d'été** !

L'idée est de vous offrir une formation de base dans des matières qui ne sont pas enseignées à l'université ou bien qui ne sont offertes par des organisations externes qu'en modules plus longs.

Nous avons pensé à trois catégories de formation :

- Des **formations de base** utiles en certaines matières : acte d'avocat, lecture et analyse de blans, lutte contre le blanchiment, Salduz, réflexes en droit européen, arbitrage, droit des étrangers ...
- Des **formations spécialisées** dédiées par exemple au droit collaboratif, aux saisies et voies d'exécution, aux médiateurs agréés et aux conseils en médiation, en droit de la famille et en droit de la jeunesse ...
- Des **soft skills** : gestion d'un cabinet, marketing, écoute / assertivité ...

Ces formations sont données par des enseignants compétents, de grand talent et d'expérience certaine.

Le **programme** complet est alléchant. Vous pourrez ainsi obtenir **16 points de formation** en deux journées.

LA TRIBUNE

Ce sera aussi pour chacun d'entre nous un grand moment de retrouvailles affectueux avant la rentrée judiciaire. C'est cela aussi la confraternité.

Le premier soir, nous nous retrouverons ensemble lors d'un très chouette barbecue sous le soleil de l'été. À l'ombre des douves du château.



QUAND ?

À la fin de vos vacances et à la veille de la rentrée judiciaire : les **29 et 30 août 2017**.

OÙ ?

Dans un endroit exceptionnel, à la campagne, au **Château de Courrière**, une sorte de jardin d'Éden.

À QUEL PRIX ?

Un module d'une demi-journée de 4 heures vaut 50 euros (40 euros pour les stagiaires). Ce prix est dégressif si vous vous inscrivez à plusieurs modules. Ces montants sont déductibles de vos frais généraux. Plus d'informations sur notre **site internet**.

J'espère que vous viendrez nombreux à ces formations. C'est une occasion unique de parfaire vos connaissances dans l'intérêt de votre cabinet et de vos clients.

INSCRIVEZ-VOUS !

Votre dévoué,

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT

<http://jeanpierre-buyle.avocats.be/>



L'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, son Collège Belgique, AVOCATS.BE et le Barreau de Charleroi organisent un débat consacré à la « **Justice en vérités**. Une session, en collaboration avec Monsieur le Bâtonnier Alexandre Gillain et le Barreau de Charleroi, intitulée « *La représentation fictionnelle de la justice dans le cinéma et la littérature* », aura lieu le **mercredi 14 juin 2017 à 19 heures** au **Cinéma Quai 10** (Quai Rimbaud 10, 6000 Charleroi). Cette session sera présentée par **Paul Aron** (professeur à la faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'Université libre de Bruxelles et **Bruno Dayez** (avocat au Barreau de Bruxelles).

Renseignements et inscriptions à l'adresse suivante:
bib@barreaudecharleroi.be

Cette conférence-débat est agréée à concurrence de 2 points.

[Cliquez ici pour vous désinscrire de la Tribune](#)